



OFFRE SPÉCIALE

pour les employés et leur conjoint

Le YMCA : un choix responsable

Organisme de bienfaisance existant depuis plus de 165 ans, le YMCA offre des occasions d'épanouissement et de vie active, saine et engagée pour tous.

RABAIS DE 10 %¹

Consultez notre site web pour
des offres spéciales additionnelles!

Avantages

- La plus grande variété de cours de groupe à Montréal, de l'aquaforme à la Zumba®
- Accès à la piscine²
- Possibilité de suspendre son abonnement
- 10 laissez-passer pour ses amis (valeur de 150 \$)
- Entraîneurs hautement qualifiés
- 2 consultations avec un instructeur qualifié pour un programme d'entraînement (valeur de 100 \$)
- Des pistes de course et des courts de squash et de racquetball

Séance d'essai gratuite sur demande

Employé du CHUSJ : Doit présenter sa carte d'identité du CHUSJ (obligatoire).

Conjoint : Doit fournir une preuve de résidence et une pièce prouvant que l'employé travaille au CHUSJ.

On vous attend aussi en famille

Au YMCA, nous croyons que les familles heureuses sont celles qui s'amuse ensemble. Nous vous offrons des programmes pour enfants avec ou sans parents.

- Garderies et jardins d'enfants
- Programmes après l'école
- Aide aux devoirs
- Organisation de fêtes d'enfants
- Cours de natation
- Camps de jour et de vacances
- Journées pédagogiques
- Zones jeunesse
- Échanges interculturels

¹ Disponible pour tous les abonnements individuels Local Adulte 25-64 ans (sauf au YMCA du Parc) et Réseau Adulte 25-64 ans. Preuve d'emploi exigée lors de l'abonnement.

² Sauf au YMCA Pointe-Saint-Charles.

Offre valide pour un groupe de 6 personnes et plus incluant employés et conjoints. D'autres conditions s'appliquent. Détails sur notre site web.